

Bâtiments scolaires : la Municipalité agit pour renforcer la sécurité

Suite au drame survenu à Crans-Montana, la Municipalité a engagé une série d'audits et de vérifications, notamment au sein des bâtiments scolaires. Ces analyses ont révélé que certaines pratiques, installées progressivement au fil du temps, reposaient sur des validations anciennes et ne répondaient plus pleinement aux normes en vigueur. Dans plusieurs cas, des locaux ont été utilisés de manière non conforme, en particulier au regard des exigences de sécurité incendie.

Les recommandations en matière de constructions scolaires prévoient notamment la mise à disposition de salles de dégagement, soit des locaux annexes aux salles de classe, destinés au travail en petits groupes et à la différenciation pédagogique. À titre indicatif, on compte généralement une salle de dégagement pour environ quatre classes.

La Municipalité a donc décidé de prendre les mesures suivantes :

- Sur les sites du Grand Chemin et du Chaugand, qui accueillent deux classes, des espaces actuellement utilisés de manière inadéquate seront remplacés par des structures conformes (Portakabins), destinées à accueillir des salles de dégagement.
- Sur le site du Village, qui accueille quatre classes, la situation nécessite une réorganisation plus importante : en concertation avec M. Demierre, il a été décidé de réaffecter une salle de classe en salle de dégagement, entraînant le déplacement d'un groupe-classe vers un autre collège dès les vacances de Pâques.

La Municipalité tient à souligner que ces décisions, bien que contraignantes, visent avant tout à assurer un cadre sûr et conforme pour les élèves et le personnel enseignant. En effet, la sécurité n'est pas une option, mais une obligation.

Enfin, il est rappelé que la Commune est responsable de la mise à disposition d'infrastructures conformes, tandis que la direction des établissements scolaires demeure compétente pour l'organisation pédagogique.

La Municipalité remercie la population, les parents et les équipes éducatives pour leur compréhension et leur collaboration dans la mise en œuvre de ces mesures indispensables.